

SARIA
Société par Actions Simplifiée au capital de 42.000.000 euros
Siège social : 24 rue Martre, 92110 CLICHY
552 002 255 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 27 FEVRIER 2025**

Certifié conforme par le Président
Monsieur Xavier DEFAYE



« (...) »

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique,

décide de modifier, à compter du 1^{er} mars 2025, l'organisation de la gouvernance de la Société, par la faculté de création d'un Comité de Direction, et d'adapter les statuts en conséquence,

décide d'adopter, à compter du 1^{er} mars 2025, article par article, puis dans son ensemble, le texte des nouveaux statuts de la Société, dont un exemplaire figure en Annexe 1 du présent procès-verbal,

prend acte, par ailleurs, que la Société se poursuit avec la même personnalité morale et sans modification de sa dénomination sociale, sa forme juridique, son objet social, son siège social, sa durée, et son capital social.

(...)

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique,

prend acte de la démission de SARIA FRANCE MANAGEMENT SARL de son mandat de Président de la Société à compter du 1^{er} mars 2025,

décide de nommer, en remplacement de SARIA FRANCE MANAGEMENT SARL, à compter du 1^{er} mars 2025, en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée :

▪ Monsieur Xavier DEFAYE,

décide que Monsieur Xavier DEFAYE exercera son mandat dans les conditions fixées par la loi, les nouveaux statuts de la Société, notamment l'article 11 de ces derniers, et le nouveau règlement intérieur.

Monsieur Xavier DEFAYE a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait son nouveau mandat et déclaré n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer de telles fonctions.

(...) »

* *
*